

Détails du formulaire

Nom : 10300 - Services ambulatoires de santé mentale
Établissement : 1104-4344 - CSSS DE LAVAL
Année : 2015-2016
Région : 13 - Laval

Statut : Validé RSSS
Type : Établissement
No période (Date début) : 7 (2015-09-20)

Détails de la transmission

Transmis le : 2015-11-30

Par : Chantal Pelletier

ÉTAT LISTE D'ATTENTE - 1IÈRE LIGNE (CLSC) / SERVICES SPÉCIALISÉS PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE EN EXTERNE

		Nombre d'usagers en attente (1)	Valeur maximale parmi les délais* d'attente (2)	Nombre de cas hors délai* (> 30 jours) (3)
		C01	C02	C03
PREMIÈRE LIGNE (MISSION CLSC)	L01			
Services adultes	L02	55	50	1
Services jeunes	L03	21	120	5
TOTAL	L04	76		6
SERVICES SPÉCIALISÉS DE PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE EN CLINIQUE EXTERNE	L05			
Services adultes	L06	135	149	66
Services jeunes	L07	0	0	0
TOTAL	L08	135		66
SERVICES DE 2e/3e LIGNE > 60 JOURS (réf. à l'indicateur 1.8.10 - formulaire 33)	L09			
Attente de services de 2e/3e ligne > 60 jours - adulte	L10	34		
Attente de services de 2e/3e ligne > 60 jours - jeune	L11	0		
TOTAL	L12	34		

PREMIÈRE LIGNE (MISSION CLSC) :

* Délais = En jours de calendrier. Le début du délai est la date de réception de la demande (ou la date où l'utilisateur s'est présenté de lui-même pour obtenir un premier service). La fin du délai est la date du début de traitement par l'équipe de santé mentale. Lorsque l'utilisateur n'est pas connu du CLSC et passe par l'AAOR, le délai doit inclure le délai relié à l'AAOR (délai maximal = 40 jours).

(1) Nombre d'usagers en attente : Nombre d'usagers qui sont inscrits sur la liste d'attente à la date de référence utilisée pour compléter ce formulaire.

(2) Valeur maximale parmi les délais d'attente : Le délai le plus long, en jours de calendrier, parmi les délais de la liste d'attente.

(3) Nombre de cas hors délai : Nombre d'usagers dont le délai dépasse les délais prescrits (30 jours pour un usager connu, 40 jours pour un usager qui a dû passer par l'AAOR).

SERVICES SPÉCIALISÉS DE PSYCHIATRIE ET DE PÉDOPSYCHIATRIE EN CLINIQUE EXTERNE :

* Délais = En jours de calendrier. Le début du délai est la date de la réception de la demande. La fin du délai est la date de la première consultation médicale en psychiatrie ou pédopsychiatrie.

(1) Nombre d'usagers en attente : Nombre d'usagers qui sont inscrits sur la liste d'attente à la date de référence utilisée pour compléter ce formulaire.

(2) Valeur maximale parmi les délais d'attente : Le délai le plus long, en jours de calendrier, parmi les délais de la liste d'attente.

(3) Nombre de cas hors délai : Nombre d'usagers dont le délai dépasse les délais prescrits (30 jours maximum pour tout cas électif).

SERVICES DE 2e/3e LIGNE > 60 JOURS (réf. à l'indicateur 1.8.10 - formulaire 33):

(1) Nombre d'usagers en attente : Usagers (période) : USAGERS DIFFÉRENTS soit au dernier jour de la période.

(2) Valeur maximale parmi les délais d'attente : S/O.

(3) Nombre de cas hors délai : S/O.